

# ASCOQ

## mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

### A PROPOS DE JEANNE-D'ARC

« Même s'ils voyaient un mort revenir vivant, ils ne croiraient pas. » C'est Jésus qui a dit cela en racontant la parabole du mauvais riche.

En ce 30 mai, jour anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, cette parole du Christ me revient en mémoire. Comme elle est vraie ! Le miracle ne convertit pas l'incroyant. En présence du miracle, l'homme qui refuse le surnaturel trouvera toujours une explication et s'en contentera.

La vocation de Jeanne d'Arc, sa chevauchée triomphale sont pour les croyants des événements surnaturels évidents. Cette jeune paysanne de 17 ans, si vive, si droite, si pure, si intelligente, nous ne pouvons douter qu'elle fût envoyée par Dieu, comme elle-même l'a affirmé jusqu'à la mort.

L'incroyant constate les faits, il les admire, il se tait, stupéfait... il ne croit pas.

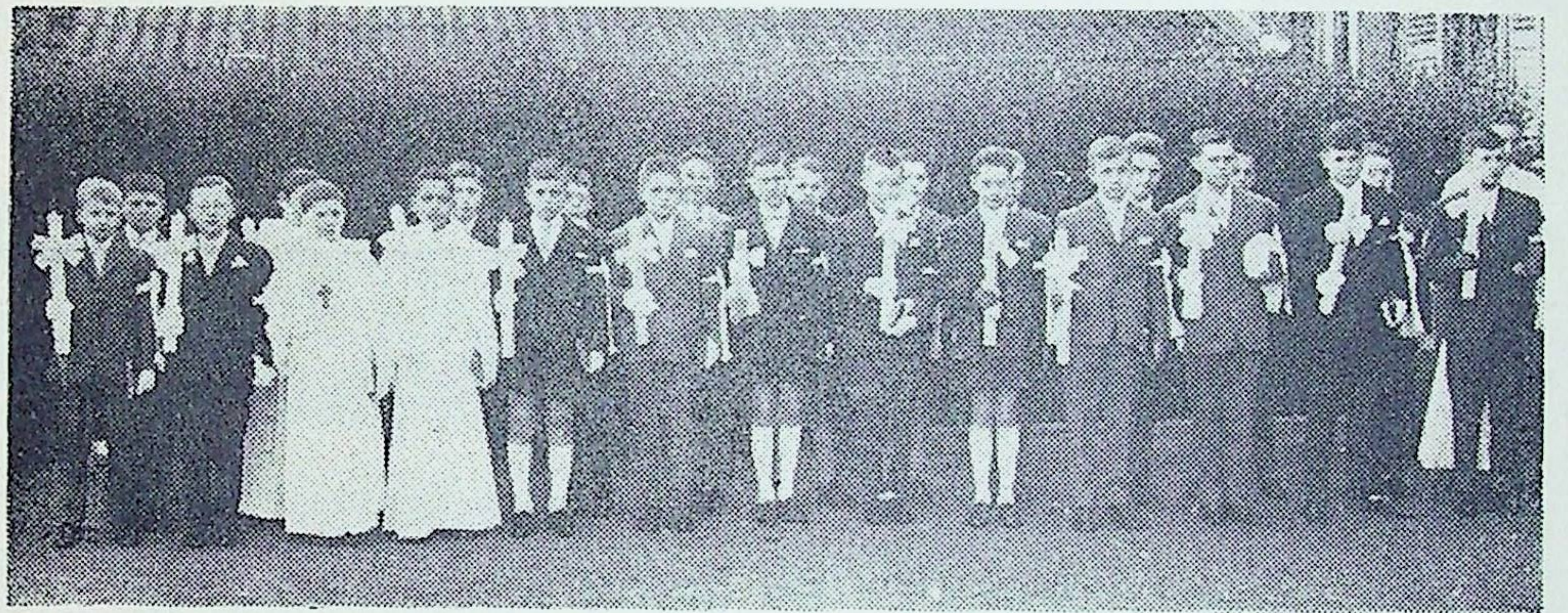
Déjà quand Jeanne d'Arc vivait, de tous ceux qui l'ont connue, qui l'ont approchée, combien ont refusé de croire ? Le bon peuple de France, oui, dans l'ensemble, il a cru, il a reconnu l'œuvre de Dieu. Le Dauphin Charles aussi, sans doute : c'était un chrétien... malgré les désordres de sa vie, un chrétien pécheur et croyant.

Mais dans l'entourage du Dauphin, parmi les hommes politiques de sa cour, que d'incrédules ! Ceux-là ont vu venir Jeanne, la petite paysanne avec le sourire supérieur des sceptiques... Ils ont laissé faire le Dauphin, bien sûr ! puisque de toutes façons la partie était perdue. Jeanne était peut-être une dernière chance... la dernière carte, ...autant la jouer ! Même si par hasard cette carte réussissait, on trouverait bien le moyen de se débarrasser d'elle un jour. Car on n'a pas besoin de Dieu : les moyens politiques sont plus sûrs.

Ainsi celui qui refuse de croire trouve toujours de quoi justifier son incrédulité. La vertu la plus difficile, c'est la foi. Remercions Dieu tous les jours de nous l'avoir donnée.

L. W.

### LES COMMUNIONS SOLENNELLES DU 21 MAI



Clichés et photos de « La Voix du Nord »

La communion privée, qu'on en disent certains, n'enlève rien à la beauté et au caractère émouvant des communions solennelles. Sur les cin-

quante enfants de 12 ans qui ont participé cette année à la grande solennité du 21 mai, trois seulement n'avaient jamais communie. Qui oserait prétendre que ces trois-là ont fait une communion meilleure que les autres ?

En réalité la communion solennelle revêt une tout autre signification.

Certes, comme la communion privée, elle demeure une célébration eucharistique. L'acte essentiel de la journée reste bien la grand'messe à laquelle ces cinquante enfants ont participé. Ils y ont participé complètement en y communiant, ainsi que leurs parents et toute l'assemblée paroissiale.

Rien n'est plus touchant que la participation au repas eucharistique de ces jeunes maintenant plus ouverts aux réalités de la vie, plus conscients de leurs difficultés, déjà affrontés à la tentation et au mal. Ils choisissent le Christ. Ils vont à Lui. Ils savent maintenant que Jésus est leur pasteur, leur berger, leur

refuge et leur force. Avec quelle joie ils le reçoivent.

Les années de formation au catéchisme, la retraite à laquelle ils viennent de prendre part ont éclairé leur foi. A ce jour, devenus adolescents, ils se sont donnés avec plus d'amour au Christ qu'ils connaissent mieux.

C'est pourquoi l'après-midi, au cours d'une belle cérémonie, ils vont s'intégrer à la communauté paroissiale. Ils vont proclamer eux-mêmes leur volonté d'être fidèles à l'Eglise du Christ. Jadis, ce sont leurs parents qui ont voulu qu'ils soient du Christ et de l'Eglise, qui les ont présentés au baptême. Maintenant devant l'assemblée ils affirment eux-mêmes leur foi et leur résolution.

La communauté paroissiale les a accueillis et, en quelque sorte, adoptés en cette journée du 21 mai. Qu'elle n'oublie pas qu'ils sont encore jeunes et bien faibles, qu'ils ont besoin d'appui. Puisse la paroisse d'Ascq être toujours pour ces jeunes de 12 ans un soutien et un exemple.

### Afin de commémorer l'armistice de 1945 les A. C. P. G. ont fleuri le monument aux morts

(Cliché « La Voix du Nord »)





## Ascq au fil des jours

● **1<sup>er</sup> MAI.** — Pour la Fête du Travail, le soleil a daigné ne pas prendre un repos complet, il a ouvert quelques rayons. C'est donc dans une atmosphère convenable qu'il est possible de participer au défilé traditionnel et même l'après-midi, pour les plus courageux, de s'ébattre un peu au jardin.

● **8 MAI.** — Il n'y a plus de fête de la Victoire et cela paraît un peu dur, d'autant plus que ces dames, elles, vont avoir leur journée, une magnifique journée. Car elle a été préparée avec soin par les dirigeantes de la Ligue Féminine. Les participantes de ce beau voyage à Bruges auront le privilège d'assister à la Procession du Saint Sang, de places réservées et ensoleillées (tout a été prévu). Je ne dirai pas qu'elles ont gondolé dans la Venise du Nord mais elles ont sûrement admiré et apprécié canots et canaux. Au retour, M. l'Abbé Hespel, notre ancien vicaire, qui les accompagnait a célébré pour elles la Messe à Ypres. Et c'est tard dans la soirée que nos deux cars et nos moitiés rentraient à home, heureuses de cette sortie, louant leurs places et surtout celles qui avaient si bien organisé le tout.

● **9 MAI.** — Ça y est, nous en restons sur le quai et la gare est sans mouvement. Une fois de plus, ouvriers et employés reprennent le sain exercice du footing en pestant bien un peu (on est Français en toutes circonstances) contre ceux qui les font si bien marcher. Les cheminots sont à l'arrêt et les chemineaux en mouvement.

● **13 MAI.** — Des haut-parleurs nous invitent à un spectacle unique sur la Place. Des mâts sont dressés et les curieux viennent le soir voir ce qui se passe. Pour résumer, je dirai que cette représentation de cirque avait un intérêt qui ne tenait qu'à un fil mais que ce fil était tout de même un peu gros. Evidemment on ne peut être funambule et sans-filiste...

● **14 MAI.** — Jour de fête nationale. Cette année, on cumule celle de Jeanne d'Arc et celle de la Victoire de 1945, ce qui n'est pas sans inquiéter certains. Va-t-on en venir à une seule commémoration de toutes les gloires de notre Histoire, la liste en est si longue ! Au moins, disent les jeunes, qu'elle ne soit pas fixée un dimanche ni un jeudi...

● **18-19 MAI.** — Cette fois, ce n'est plus une grevette et les cheminots font les quarante heures ou à peu près. Le 19 à midi, on était tout surpris de revoir le passage à niveau fermé, les trains reprendre leur voie et les locos leur pa-

nache. Ainsi, ce long arrêt se termine en fumée pour les voyageurs et les riverains. Souhaitons qu'il n'en soit pas de même pour les revendications des travailleurs du rail que nous aimons bien tout de même... même quand ils nous faussent compagnie... et dont tout le monde admire la conscience professionnelle.

● **21-22 MAI.** — Les fêtes de Pentecôte nous laissent cette année complètement froids. Un peu de pluie, un peu de vent, un peu de tout ce qui ne rappelle pas le printemps ni les vacances. Tous ceux qui ont eu l'imprudence d'aller voir la mer, n'ont guère songé un instant à se mettre dans le bain. Tout heureux, ils sont rentrés chez eux prendre des boissons chaudes. Et pour le bronzage, eh bien, ils iront chez le pharmacien.

● **28 MAI.** — Il y avait sur la Place toutes les personnalités et tous ceux qui tenaient à apporter le témoignage de leur sympathie aux deux mamans décorées : M<sup>me</sup> Decerf et M<sup>me</sup> Boukhari. Hélas ! à peine M. Arbault, président de l'Association Familiale, avait-il commencé son discours qu'une vilaine petite pluie a obligé les assistants à se réfugier sous abri. Imperturbable, M. le Maire ajouta l'hommage officiel de la Nation à celui du représentant des familles. Cependant, il fallut se résoudre à poursuivre la cérémonie en la Mairie et c'est là que furent remises les médailles de la Famille Française aux deux vaillantes mères mises à l'honneur. Bien entendu, tout le monde étant entré, la pluie cessa.

● **28 MAI.** Vous n'avez pas vu le Train de l'Amitié, non ? Pourtant, il y avait quelques cherzauditeurs de Radio-Luxembourg pour le saluer à son passage. Une sonnerie qui retentit, la barrière qui s'abaisse, un autorail qui file, quelques silhouettes de convives de wagon-restaurant... c'est fini. Mais on était tout heureux d'avoir vu et au moment de reprendre son repas, à peine pensait-on qu'il était refroidi. Mais non... voilà que « Ça va bouillir ».

Le Reporter Fantascq.

Quel costume convient le mieux aux communions solennelles ? Il n'appartient pas aux prêtres de décider en cette matière. C'est l'affaire des parents. Aussi votre doyen s'est-il toujours refusé à imposer plutôt tel costume que tel autre.

Aujourd'hui, les communions solennelles étant terminées, nous nous permettons cependant de faire quelques remarques.

Il semble que l'aube longue gagne du terrain : cinq garçons et six filles étaient en aube cette année le jour de la Pentecôte.

Pour les garçons, l'aube est

## UNION SPORTIVE ASCQUOISE

Les Ascquois savent maintenant à quoi s'en tenir. Ils joueront la saison prochaine en 3<sup>e</sup> division. On peut vraiment dire que toute une saison de football se joue sur un coup de dés. Et si l'on songe à toutes les causes qui ont amené les Ascquois à devoir jouer les barrages, on comprend un peu l'amertume des joueurs et dirigeants le jour où tout est terminé.

Les Ascquois ont lutté, dimanche, de toutes leurs forces, et personne ne contestera que le résultat aurait pu tout aussi bien être inversé. Aucun but

consécutif à une action de jeu n'a été enregistré, car les deux buts de Mouvaux ont été acquis par deux coups francs indirects, celui d'Ascq étant un penalty transformé. Les deux shoots, assez dangereux de la part des visiteurs sont, un tir de Callewaert qui frôla la barre et un autre de H. Desreumaux qui obligea le gardien local à une parade spectaculaire. Le gardien ascquois n'eut vraiment qu'un seul tir tendu, qu'il détourna en corner.

Dans l'ensemble on ne vit pas de phases de jeu très inté-

ressantes, chaque équipe pensant à détruire le jeu adverse plutôt qu'à construire. C'est hélas, tout ce qu'il y a à prétendre des matches de barrage.

Nous répétons aujourd'hui ce que nous avons toujours dit : La réunion hebdomadaire du Comité de l'U.S.A. est ouverte à toute personne désireuse d'y apporter une suggestion quelconque pour la bonne marche de l'équipe I A. D'ailleurs l'assemblée générale du club aura lieu ce mois-ci et nous espérons y voir beaucoup d'Ascquois.

### Deux mamans, Mmes Boukhari et Decerf mises à l'honneur, lors de la Fête des Mères



(Cliché « La Voix du Nord »)

Un groupe d'enfants au cours de la cérémonie

### PROPOS VESTIMENTAIRES

à la fois plus seyante et meilleur marché. Evidemment les parents profitent des communions solennelles pour rhabiller leurs enfants. Mais les soi-disant complets de garçonnets pour communions solennelles sont bien peu pratiques. Quand les jours de la fête sont passés, on ne les mettra plus guère. Ces costumes ont représenté une grosse dépense à peu près inutile : ils serviront si peu. Le brassard aussi est cher. Ne vaut-il pas mieux faire la dépense d'une aube ? Si on tient à rhabiller le gar-

çon à l'occasion de la communion, on lui achètera un costume plus « sport », plus pratique, quelque chose qu'il mettra volontiers. Il fera les visites de communion en aube, ensuite il aura un bon costume pour les dimanches.

Qu'en pensent les parents ? Remarquez aussi qu'en quelques années, les aubes se multiplient, on pourra facilement les faire servir aux frères plus jeunes, aux cousins, aux amis, on pourra se les prêter.

Pour les filles, le problème

se pose autrement. Les anciennes toilettes de communicantes étaient fort chères. Il est vrai qu'on se les prête, et qu'elles passent de génération en génération. Malheureusement, elles passent, si on ose dire, dans tous les sens du mot : hélas ! elles sont de plus en plus « passées » et bientôt on ne pourra plus les utiliser tant elles seront défraîchies.

En confectionner des nouvelles ? Cela coûtera terriblement cher. Alors ne vaut-il pas mieux adopter aussi l'aube longue pour les filles ?

Que les parents veuillent bien y réfléchir d'ici l'an prochain.



## AILES BRISÉES

Le jeudi 18 mai nous apprenions soudain par une information de presse la mort du jeune pilote de l'aviation militaire Dominique Béroudiaux, tombé la veille en plein vol à la suite d'une fausse manœuvre du groupe avec lequel il s'exerçait au-dessus de Blida, Algérie.

Dominique n'était peut-être pas connu d'un large public dans notre commune. C'était un jeune homme si modeste et si réservé ! Mais ceux qui l'ont approché savent combien il était droit et délicat. Animé d'un haut idéal, il voulait mener une vie utile et bien remplie. L'aviation l'avait séduit et son rêve était de devenir pilote de ligne. Pour préparer cette carrière, il avait contracté un engagement dans l'aviation militaire. Après avoir fait ses classes et ses premiers vols dans une base française du Maroc, il avait été transféré récemment à Blida pour y participer à des exercices de groupe.

La mort l'a frappé à l'aube de sa jeunesse, à 20 ans, avant que la vie l'ait marqué d'aucune flétrissure. Nous qui l'avons connu savons que sa

mort fut celle qu'il aurait souhaitée, celle qu'un pilote a toujours présente à la pensée, même s'il n'en parle jamais.

Nous présentons à M. et M<sup>me</sup> Béroudiaux, ses parents douloureusement éprouvés, ainsi qu'à ses frères et sœurs, l'assurance de notre vive sympathie.

Une messe sera célébrée pour Dominique Béroudiaux le dimanche 18 juin, à 10 h. 30, dans l'église d'Ascq.



(Cliché « La Voix du Nord »)

## LES COMMUNIONS PRIVÉES

Le mois de mai apporte chaque année des grâces de choix à de nombreux enfants de notre paroisse.

Félicitons d'abord les 80 enfants qui ont été admis à la première communion privée le 11 mai, en la fête de l'Ascension. Ils avaient été préparés depuis le mois d'octobre, du moins la plupart d'entre eux. Dans chaque quartier d'Ascq se trouvent des mamans dévouées qui réunissent le jeudi les enfants de leur quartier pour les initier à la foi et à la prière.

Certes, on ne doit pas exiger de ces petits des connaissances religieuses étendues et profondes. Leur science religieuse est à la mesure de leur âge. Ce qui importe davantage, c'est d'éveiller leur piété, leur apprendre à aimer Dieu, à le prier, à lui plaire dans toutes les actions de la vie. Voilà ce que cherchent à réaliser celles qui s'occupent de ces enfants dans les catéchismes de quartier.

Des mamans savent mieux comment parler à ces petits. Elles se mettent à leur niveau. Remercions donc les catéchistes qui n'ont épargné ni leur temps, ni leurs efforts, malgré leurs propres charges familiales.

Félicitons aussi les parents chrétiens de notre paroisse qui, de plus en plus nombreux, désirent assurer à leurs petits le grand bienfait de la communion précoce.

Peu à peu disparaissent les préjugés qu'on opposait jadis à la communion privée. Vous vous souvenez de ce que beaucoup disaient encore il y a 15 ou 20 ans : « Je ne veux pas que mon petit communie si jeune. Il ne comprendra pas ce qu'il fait. Je préfère qu'il

fasse comme moi sa vraie première communion quand il aura 12 ans. »

Comme si on comprendra jamais parfaitement le grand mystère de l'Eucharistie ! Il ne s'agit pas de comprendre, il s'agit de vivre en chrétien. Or la vie chrétienne est difficile, même pour nos petits. « Si vous ne mangez pas ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous » a dit Jésus. Il l'a dit pour les enfants aussi bien que pour les adultes.

Encore une fois, ce n'est pas une question de connaissance et d'intelligence, c'est une question de vie.

La communion n'est pas un honneur, ni une récompense, ni une conclusion des catéchismes. La communion est un besoin. On ne peut s'en passer, même pas à l'âge de 7 ans.

Acceptons donc la décision de l'Eglise : les enfants doivent communier dès qu'ils commencent à avoir l'usage de la raison, c'est-à-dire dès l'âge de 7 ans.

La cérémonie du 11 mai fut très prenante, la schola y apporta son concours sous la direction de M. Tyrou et nos petits communiant s'associèrent de leur mieux à tous les chants.

## INVITATION

Les Ascquois connaissent tous l'œuvre sympathique des Lauriers qui accueillent les filles inadaptées à la vie, et leurs assurent un foyer familial.

Cette œuvre organisera une Kermesse dans le jardin des Lauriers, rue G.-Baratte à Ascq, le dimanche 25 juin. Vous y êtes tous invités.

M. et M<sup>me</sup> Robert Colmont ont la joie de vous annoncer le mariage de leur fils Jean avec M<sup>me</sup> Claudine Beurenaud.

Ils vous invitent à assister ou à vous unir d'intention à cette cérémonie qui aura lieu le lundi 3 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Mons-en-Barœul.

Après la cérémonie, les familles recevront salle des catéchismes, près de l'Eglise.

## Nos joies...

Ont reçu le sacrement du baptême :

Isabelle VASSEUR.  
Gilles GUYOT.  
Cécile MEUNIER.  
Fabienne BLANCHATTE.  
Fabienne DEPALMACKER.

## Nos deuils...

Ont reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne :  
Louis ROUSSEAU, 52 ans.  
Germaine DELATTRE - WATZ, 80 ans.  
Louis CARETTE, 80 ans.  
Jeanne SALEMBIER - ROUSSEAU, 62 ans.

CINÉMA REX, à partir du 17 juin

FERMETURE ANNUELLE

## Les Jeunes des «Forts de la Halle» triomphent des Vieux par 24-11



(Cliché « La Voix du Nord »)

## Commémoration de la Fête de la Victoire 1945



(Cliché « La Voix du Nord »)

## Les Funérailles de M. Louis ROUSSEAU

Trésorier des A. C. P. G. et Administrateur de la Caisse d'Épargne



(Cliché « La Voix du Nord »)



# A propos des BLOUSONS NOIRS

(suite et fin de l'article)

La profondeur du mal, car parmi les jeunes qui ont quinze ans et davantage, combien n'ont jamais su, au cours de leurs premières années (celles qui comptent le plus), ce que c'est que vivre sainement, normalement, combien même ont été conçus, portés, mis au monde dans des conditions anormales, sous les bombardements ou parmi les privations, atteints par là dans leur santé physique ou psychique ? Quant à l'amour, il ne se commande pas, pas plus celui du travail bien fait que celui du prochain ; encore moins le goût de l'effort ; quant à la notion du bien et du mal, comment les circonstances créées par l'occupation ne l'auraient-elles pas obscurcie chez les enfants ? Le moins qu'on puisse dire est que le pourcentage des cas qui réclament une thérapeutique psycho-pédagogique est anormalement élevé, et qu'il n'y aura jamais trop d'éducateurs spécialisés pour répondre aux besoins de ces « générations de la guerre ».

Or, c'est à ces enfants, dont une trop forte proportion peuvent être qualifiés, de par les circonstances qui ont entouré leur naissance et leurs premières années, de moralement infirmes — qu'après la guerre, des parents trop portés, par réaction contre tant de contraintes ou par lassitude, à « faire du sentiment », ont appliqué précisément la pédagogie qui convenait le moins : inspirée de méthodes anglo-saxonnes à base d'optimisme et de psychanalyse, elle faisait crédit à la « libre spontanéité » d'enfants qui avaient plus que jamais besoin d'un encadrement aussi ferme qu'affectueux et, par crainte des « complexes de refoulement », en créait d'autres — d'infériorité ou de supériorité — qui ont multiplié dans ces générations les êtres asociaux.

A ceux qui objecteraient le caractère international du phénomène, on peut répondre qu'il est particulièrement marqué, soit aux Etats-Unis, dont la pédagogie a été particulièrement aberrante (il semble qu'ils le reconnaissent aujourd'hui), soit dans les pays éprouvés comme le nôtre par la guerre : « Teddy boys » en Angleterre, « hooligans » dans les pays de l'Est de l'Europe.

Il est frappant de voir le juge Hurry, par exemple, souligner que « la Grande-Bretagne a été longtemps et considérablement meurtrie par la dernière guerre. La génération qui a maintenant entre 16 et 20 ans en a souffert. Les plus âgés ont connu les bombardements massifs, les autres ont subi le rationnement, les difficultés de logement, etc. Leurs parents sont pleins de souvenirs sanglants. Tout cela marque ».

Partout les mêmes causes de profondes perturbations physiologiques produisent, hélas ? les mêmes effets.

Le remède ne peut être que dans « une politique nationale de grande ampleur », comme le dit le juge Hurry — dans cette politique de la jeunesse dont le plan a été tracé par les deux Préfets devant le Conseil municipal de Paris. Encore ne faut-il pas se dissimuler la dureté du combat à mener contre les exploités du mal.

Nous n'en citerons ici que deux exemples :

1°) La presse pour enfants et adolescents ( ), dont la réglementation a été, voici un an, sérieusement renforcée, ne comprend pas moins de 20 millions d'exemplaires illustrés vendus par mois. Or elle n'est trop souvent inspirée que par l'égoïsme individuel ou collectif, utilisant de préférence le mensonge, la haine, la jalousie, le subterfuge, le système D, l'excitation à la peur, dans une atmosphère d'agression et de cruauté souvent sanglante. L'imagination, la crédulité de l'enfant, son goût des « suspenses », sont exploités de façon simpliste, souvent brutale, toujours voyante et publicitaire. Si l'on songe que là est la seule nourriture intellectuelle de bien des jeunes, on mesure la nocivité d'une telle déformation de ce qu'est la vie, la laideur des dessins traduisant trop souvent la bêtise ou l'extravagance des thèmes de base.

Encore n'est-il ici question que de la presse d'aventure et non de la presse dite « du cœur », dont les ravages sont patents parmi les adolescents. A toutes deux il convient d'appliquer sans défaillance la loi du 16 juillet 1949, complétée par les décrets et ordonnances de décembre 1958 et janvier 1959

2°) Le cinéma est depuis longtemps mis en cause par tous ceux qui se préoccupent de son influence sur la jeunesse : il y a 21 ans déjà que, sous le titre « Puissance et responsabilité du film », M. Daniel Parker soulignait sa profonde pénétration dans le psychisme des jeunes et son pouvoir de suggestion. Mais tout ce qui a pu être dit et écrit sur la question est trop longtemps resté sans effet et le restera, tant qu'une censure préalable aux dépenses ne sera pas instituée et que la Commission de censure elle-même ne sera pas réformée en faisant une place suffisante aux représentants des parents et éducateurs.

Notons cependant comme signes encourageants — outre le fait même que cette réforme est actuellement à l'ordre du jour et le report de 16 à 18 ans de l'âge-limite pour l'interdiction de certains films — l'arrêt rendu le 18 décembre par le Conseil d'Etat concernant les pou-

voirs de police des maires en matière de représentation cinématographique.

Cet arrêt, appelé à faire jurisprudence, a un intérêt capital. Il confirme le jugement par lequel le tribunal administratif de Nice avait rejeté la demande d'annulation d'un arrêté du maire interdisant la représentation d'un film — « le Feu dans la peau » — comme contraire à la décence et aux bonnes mœurs. Ce seul motif permettra désormais aux maires d'interdire sur le territoire de leur commune la projection d'un film — compte tenu des circonstances locales —, même si elle n'est pas de nature à troubler matériellement l'ordre public (comme l'avait soutenu le Commissaire du gouvernement) : la moralité publique est, en effet, un des éléments de l'ordre public dont le maire doit assurer la sauvegarde, et

le visa de censure des films ne saurait le priver de ses pouvoirs de police à cet égard ( ).

Enregistrons ce progrès avec l'espoir qu'il sera suivi de beaucoup d'autres, et que les exploits des « blousons noirs », en révélant la grande misère morale d'enfants qui ont eu le malheur de naître en des temps profondément troublés, aura provoqué l'examen de conscience, non seulement des familles — qui ont été, elles aussi, des victimes des circonstances —, mais de tous ceux qui exercent une action plus ou moins déterminante sur les conditions matérielles et morales où sont appelés à grandir nos enfants.

Redisons-le après M. Pernin, l'un des orateurs de l'Hôtel de Ville : « Les vrais responsables ne sont pas toujours ceux qui se livrent à des désordres, mais les élites, qui n'ont pas su à temps les prévoir et les éviter... »

« Dans les six ans qui viennent, les enfants nés à l'époque de la Libération arriveront à l'adolescence. Ils ont 14 ans aujourd'hui. Dans six ans, ils en auront 20. Leur éducation, leur entraînement sportif, leur équilibre, leur foi, tout cela sera largement réalisé ou compromis gravement, peut-être pour toujours. La réalité dominante de ces six années qui viennent sera cette France adolescente ».

Puissent les pouvoirs publics et les éducateurs prendre conscience de leurs responsabilités en face de cette France montante, à laquelle vont tous nos espoirs... et l'essentiel de nos devoirs !

Paul HAURY.  
(Extrait de Vitalité Française).

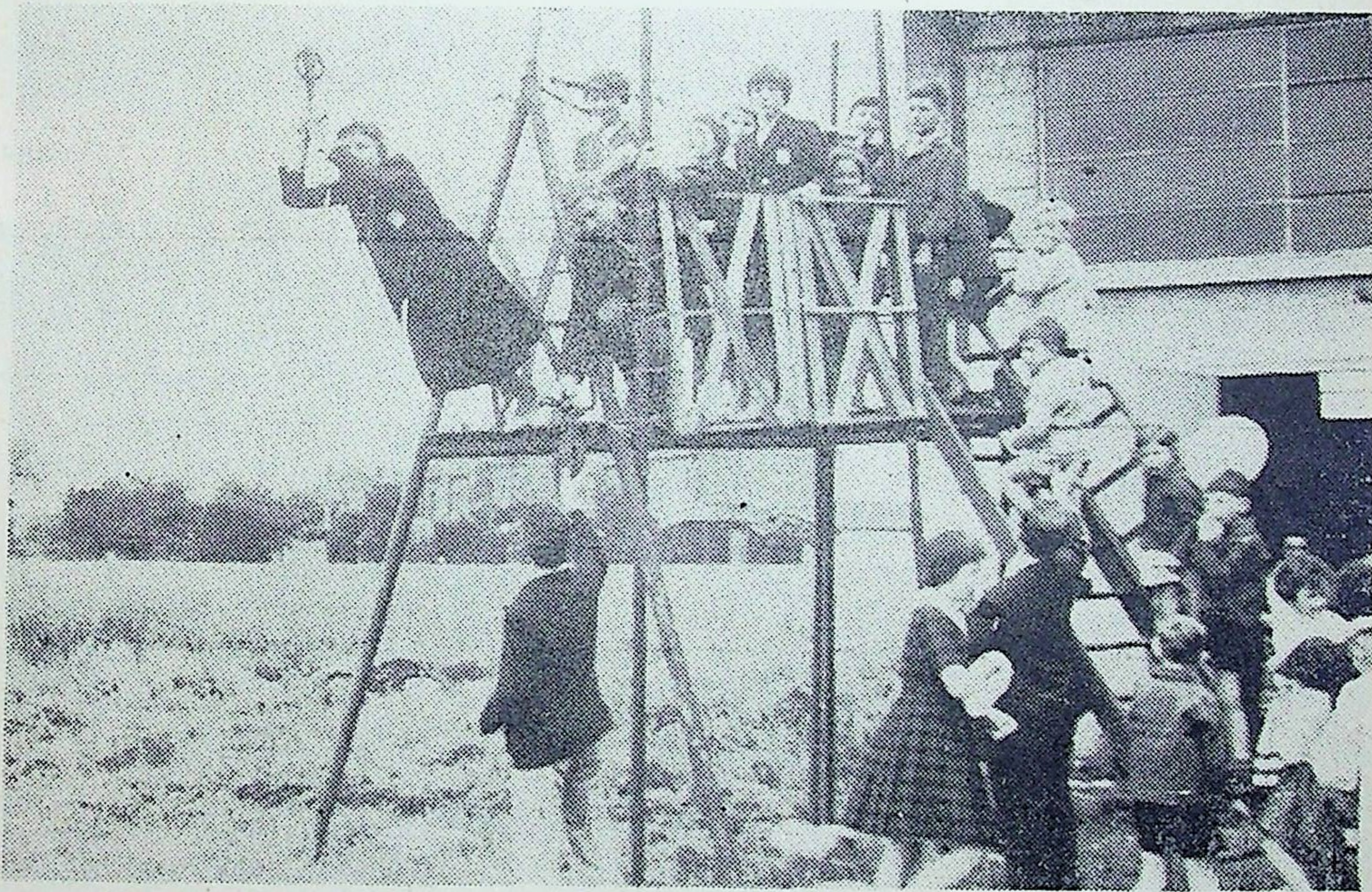
## L'Avenir Musical a fêté la retraite de son Secrétaire M. Paul Damide



## FOIRE aux PLAISIRS des ECOLES LIBRES

| GRANDE TOMBOLA   |   |
|--|---|
| Le numéro 1467 gagne le premier lot : le voyage à Londres. | 1797 2015 2237 2282 2468 2616 5310 5412 5430 5441 5455 5558 |
| Voici les autres numéros gagnants :                        | 2754 2815 2838 2850 3003 3140 5752 5756 5790 6015 6091 6294 |
| 1215 1219 1255 1271 1301 1329                              | 3175 3180 3270 3334 3411 3473 6367 6455 6581 6704 6751 6962 |
| 1401 1471 1534 1545 1579 1789                              | 3582 3718 3755 3829 3857 3935 3985 4003 4004 4027 4074 4099 |
|  | 4112 4228 4262 4351 4451 4469 4592 4651 4663 4730 4742 4811 |
|  | 4860 4871 4884 5106 5163 5301                               |

Les lots sont à retirer au café chez M. Libre, 74, rue Gaston-Baratte. Les lots non réclamés le 10 septembre seront acquis à l'œuvre.



(Cliché « La Voix du Nord »)